



TERRE D'AVENIR

Le mag de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

#

2

SEPTEMBRE 2023

Dossier > p.8

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE LA CLÉ D'UN TERRITOIRE DURABLE

17

Se déplacer

De nouvelles aires de
covoiturage

19

Se divertir

Les Murmures du
Temps

20

Travailler

La Pérolrière, un site
d'exception



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Édito.



La transition écologique est devenue un impératif incontournable pour façonner un avenir durable et préserver notre planète pour les générations à venir. Au sein de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, notre engagement envers cette cause est indéfectible.

Nous sommes fiers de nos efforts visant à préserver la richesse de notre biodiversité et à protéger nos ressources en eau précieuses. Par le biais de politiques de gestion responsable et de mesures de préservation, nous nous efforçons de créer un environnement où la nature et l'homme coexistent en harmonie.

La valorisation et la réduction des déchets occupent également une place centrale dans notre démarche. En encourageant activement le tri sélectif et en promouvant des pratiques éco-responsables, nous visons à minimiser notre empreinte environnementale et à préserver nos paysages.

La transition énergétique est un pilier majeur de notre vision. En investissant dans la production d'énergie photovoltaïque, nous posons des jalons concrets vers une indépendance énergétique et une réduction des émissions de carbone.

Pour répondre aux besoins de mobilité tout en limitant notre impact, nous favorisons les modes de déplacement doux et électriques. En développant les transports collectifs et en encourageant l'usage de véhicules électriques, nous aspirons à décongestionner nos routes et à améliorer la qualité de l'air.

Enfin, la sensibilisation de nos citoyens, en particulier des jeunes générations, est au cœur de notre stratégie. Nous croyons en la puissance de l'éducation et de la communication pour susciter un véritable changement de mentalité et d'habitudes.

Ensemble, nous trions, préservons, innovons et apprenons, car la transition écologique est une responsabilité collective. La CCPA s'engage fermement à agir aujourd'hui pour garantir un cadre de vie préservé.

Nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements à tous les acteurs engagés dans cette importante transition écologique. Votre dévouement et votre collaboration sont les piliers sur lesquels repose notre succès collectif : élus, services communautaires et municipaux, associations, entreprises et enfin particuliers qui, jour après jour, adoptent des gestes éco-responsables.

C'est ensemble que nous façonnons un monde plus vert, plus propre et plus sain et nous sommes impatients de continuer à avancer main dans la main vers un avenir meilleur pour tous.

Pierre-Jean Zannettacci
Président de la Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

Sommaire.

p3 #MonTerritoire

p4 En Bref

p8 Dossier : Transition
écologique : la clé d'un
territoire durable

p14 Au cœur de nos communes

p18 Temps Forts

p19 Projet : Les Murmures
du temps

p20 D'hier à aujourd'hui
La Pérolière

p22 Rencontre avec Nancy

p23 On vous répond

Terre d'Avenir Magazine
édité par la Communauté de
Communes du Pays de L'Arbresle
117 rue Pierre Passemard
69210 L'Arbresle - 04 74 01 68 90
Directeur de la publication :
Pierre-Jean Zannettacci
Rédacteur en chef : Lucile Raynaud
Rédaction : Justine Dubois,
Lucile Raynaud
Crédits photos : Service Communication
CCPA ; Syder ; Sébastien Trehet ; Edwige Z,
Violaine Papot-Liberal ; Communes CCPA ;
Lionel RAULT ; Enedis ; Nancy Roques ;
Vecteezy ; Freepik.
Maquette : Pamplemousse
Mise en page : Service Communication
CCPA
Impression : ICA
Imprimé sur du papier PEFC
Distribution : Mediapost
Tirage : 17 000 ex.
Dépôt légal : ISSN : 2970-944X
Ce magazine comprend
un supplément sur les Biodéchets en
pages centrales

Préserver.

Découvrez en images le Pays de L'Arbresle au travers des clichés pris par ses habitants.

Envie d'être publié ?
Livrez-nous votre vision du territoire en nous envoyant votre photo à :
mag@paysdelarbresle.fr



Le Pays de L'Arbresle possède de nombreux domaines et vignes. La rentrée est la période clé où sont réalisées les vendanges, essentielles pour la production du vin. En photo, le domaine de la couvette (@lacouvette), à Bully.

Violaine Papot-Liberal
(@vplphotographie)



Face au village de Besseney, la chapelle de Ripan domine la vallée de la Brévenne et offre un panorama sur le massif du Lyonnais. Elle a été érigée suite au conflit franco-prussien de 1870.

Sebastien Trehet
(@trehet.s)



Retrouvez sur l'ensemble du territoire nos 10 tables de lecture pour découvrir et apprécier le paysage. Ici, celle de Saint-Pierre-la-Palud.

Edwige Z
(@edwilyon)

Se déplacer

Tous en selle : DES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE SERVICE

À la suite d'un changement de prestataires, de nouveaux vélos électriques sont disponibles à Courzieu, sur les mêmes emplacements (la Giraudière et la mairie).

Ainsi, il sera désormais possible, pour les détenteurs d'un forfait « Oûra, » de simplement badger sa carte afin de récupérer un vélo électrique, après une première inscription sur le site du service VEL'PAR.

Deux nouvelles stations vont voir le jour, en automne, à Dommartin (à proximité du magasin « Utile ») et à Lentilly (Gare de Charpenay).



Tarifs VEL'PAR :

- 50 centimes pour 30 minutes
- 8€/mois pour un abonnement avec 30 minutes gratuites tous les jours puis 50 centimes par 30 minutes



Economiser

Trions nos déchets ensemble MAIS SÉPAREMENT !



Les emballages imbriqués ne peuvent être séparés en fonction de leur matière par les machines du centre de tri. La procédure en est alors perturbée et de la matière recyclable n'est pas récupérée.

Ainsi, pour un recyclage optimal, nous vous remercions de déposer séparément vos emballages dans le bac de tri à couvercle jaune ou dans les conteneurs enterrés pour le tri.

N'hésitez pas à aplatir vos déchets pour optimiser la place !



BESOIN D'UN BAC POUCELLE PLUS GRAND ?



Travailler

Espace de coworking : LE CANEVAS 2.0 VOUS ACCUEILLE



Depuis 2019, la CCPA possède son propre espace de coworking, situé à L'Arbresle : **Le Canevas 2.0.**

Ce lieu est composé de

- **10 postes de travail** dans un espace partagé
- **4 espaces privatisables** ponctuellement
- **1 espace d'accueil et de convivialité**

Lieu de rencontres et de réseaux, Le Canevas 2.0 accueille principalement des personnes du territoire, d'horizons divers : entrepreneurs et collaborateurs, télétravailleurs, personnes en transition professionnelle (reconversion, projet de création d'entreprise...).

Une journée d'essai gratuite au coworking est possible sur rendez-vous !



Pour plus d'informations :

Le Canevas 2.0, espace de coworking

04 87 34 02 71

Lecanevas2.0@

paysdelarbresle.fr

S'engager

Inauguration d'une nouvelle STATION D'ÉPURATION

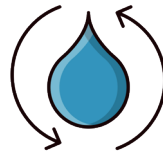


L'inauguration de la nouvelle station d'épuration de Courzieu avait lieu le vendredi 12 mai. A cette occasion, de nombreuses personnalités publiques étaient présentes.

Pourquoi une nouvelle station ?

La station d'épuration de Courzieu la Giraudière, devenue vétuste, ne répondait plus aux normes de rejets imposées sur notre territoire et était sous le coup d'une mise en demeure préfectorale. Un précédent maître d'ouvrage (SIVOM de la Giraudière) a fait réaliser une étude préalable au renouvellement de son unité de traitement. Les conclusions de cette étude ont montré que la solution la plus adaptée était

la création d'une nouvelle station d'épuration et d'un bassin d'orage. Ainsi, les travaux menés par la CCPA pour son renouvellement ont débuté en 2021.



Qui sont les financeurs ?

Au total, les travaux ont coûté près de 3 252 000 d'Euros. La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a participé à hauteur de 616 000 €, tandis que la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA), proportionnellement au nombre d'habitants concernés, a financé 1 476 000 €. Le delta a été subventionné par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (560 000 €) et par la Préfecture du Rhône, dans le cadre de la DSIL (600 000 €).

Se divertir

Partez à la découverte, DES GNOLUS !



A travers une expérience de geocaching, « Les GnoLus », des créatures déjantées aux origines alambiquées, vous proposent de partir à l'aventure avec plus de 40 balades ludiques et gratuites de 1 à 6 km sur l'ensemble du Département du Rhône !

A partir des vacances de la Toussaint, un nouveau parcours sera proposé sur le Pays de L'Arbresle ! Restez connectés : plus d'infos à venir quelques jours avant les vacances scolaires...

Il s'agira du 5^{ème} parcours GnoLus disponible sur le Pays de L'Arbresle après ceux de L'Arbresle, Bessenay, Savigny et Bibost.



Infos

<https://www.lesgnolus.fr>

Application mobile "Les GnoLus" disponible gratuitement sur IOS ou Android



s'engager

Soutien à l'association :

L'HIRONDELLE
Centre de soins
pour animaux sauvages



L'Hirondelle, association loi 1901, existe depuis 1998 et a pour but de recueillir et de soigner les animaux sauvages, blessés, malades, affaiblis, ou tout autre forme de détresse, en vue de les relâcher dans des sites appropriés.

C'est la seule structure habilitée à prendre en charge la faune sauvage en détresse sur les départements du Rhône, de la Loire, de la Drôme et de l'Ardèche.

Afin de pérenniser ses actions et continuer à rendre ce service considéré par tous comme d'utilité publique, le centre de soins à besoin de

partenaires fiables dans la durée. C'est pour cela que depuis 2022 la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'engage à verser une participation annuelle dont le montant est fixé à 0,10 euros par habitant, soit 3 800€/an.



Plus d'informations :
hirondelle.ovh

Se divertir

Nouveau site internet POUR L'ARCHIPEL

RENDEZ-VOUS SUR
ARCHIPEL-AQUACENTRE.FR

Afin de guider au mieux le grand public dans la découverte des prestations que propose L'Archipel, un nouveau site internet est déployé depuis cet été.

Il vous sera désormais possible d'acheter en ligne vos billets d'entrées à L'Archipel.

Retrouvez y toutes les informations utiles, les horaires ou les plannings des cours de sport.



Se soigner

Construisons ensemble votre PARCOURS SPORT-SANTÉ



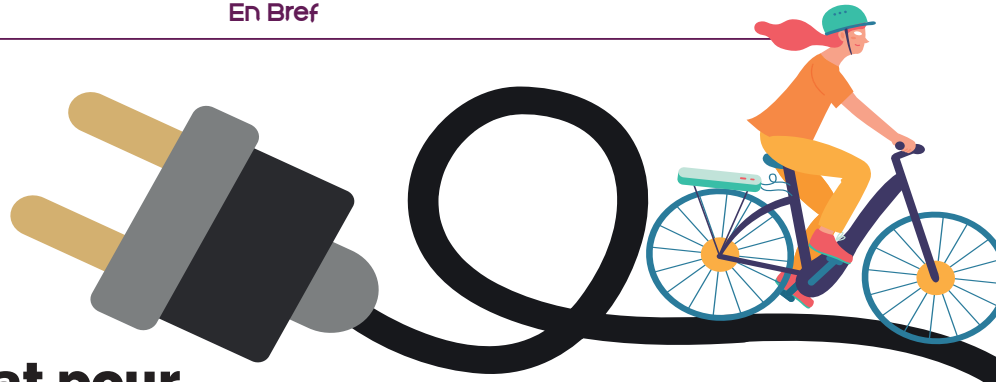
La CCPA s'engage depuis plusieurs années pour promouvoir le sport et les activités physiques pour tous.

La Maison Sport Santé vous accueille tous les jours pour vous renseigner et vous accompagner dans votre parcours sport-santé.

Elle s'adresse à tous, et particulièrement aux

personnes éloignées de la pratique sportive, aux personnes souffrants d'Affections de Longues Durées ou de maladies chroniques, sur prescription médicale.

RENDEZ-VOUS SUR
MAISONSPORTSANTEPAUSDELARBRESLE.FR



Se déplacer

Aide à l'achat pour UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Depuis le 1^{er} juillet, la CCPA subventionne jusqu'à 250 € par foyer pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE), qu'il soit neuf ou d'occasion.

Profitez de l'aide offerte par la CCPA pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique. Tout particulier ou association résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle peut faire une demande de subvention. Celle-ci est néanmoins limitée à un versement par

foyer ou par association et n'est pas renouvelable. Le vélo, ou dispositif, doit être acheté chez un professionnel dans le Rhône (Grand Lyon compris), à partir du 1er juillet 2023.

PLUS D'INFOS
ET FORMULAIRE



Grandir



Des outils pour LES JEUNES DU TERRITOIRE

Afin d'offrir aux jeunes les meilleurs outils d'information, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle vous présente deux plateformes afin de répondre aux besoins et aux recherches des jeunes du territoire :

> **Info-jeunes** est un site internet, dédié aux jeunes de 13 à 30 ans sur le Rhône, qui propose une information gratuite, fiable et adaptée à leurs besoins

> **La boussole des jeunes** est un outil numérique pour les jeunes de 15 à 30 ans, afin de les aider à connaître leurs droits et les services qui leur sont destinés, près de chez eux.



Plus d'informations :
rhone.info-jeunes.fr/
boussole.jeunes.gouv.fr



s'engager

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE LA CLÉ D'UN TERRITOIRE DURABLE



Salle polyvalente de
Fleurieux-sur-L'Arbresle

Entre sécheresses, tempêtes et inondations, les conséquences du réchauffement climatique amplifient et affectent notre mode de vie et notre territoire.

Dans un environnement en constante évolution abritant un habitat à protéger et à réaménager, le Pays de L'Arbresle se lance dans une transition écologique au service de ses habitants.

Un programme d'actions est élaboré par la Communauté de Communes, dans tous les secteurs, pour répondre à la problématique écologique au sein des 17 communes.

Aujourd'hui, il est essentiel de mettre les questions environnementales au centre de tous les enjeux. Afin d'assurer la continuité du développement du territoire, la Communauté de Communes élabore des plans stratégiques et opérationnels. Inscrits dans une logique de développement durable, ces projets territoriaux sont conçus dans une perspective de transition énergétique, écologique et climatique de long terme.

Ces mesures permettront aux acteurs économiques, associatif, publics et institutionnels de s'épanouir sur notre territoire, ainsi qu'aux 38 000 habitants du Pays de L'Arbresle.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'engage depuis plusieurs années à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs. La collectivité propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

**L'OBJECTIF EST D'ARRIVER COLLECTIVEMENT À PRODUIRE
AUTANT QUE NOUS CONSOMMONS D'ÉNERGIE D'ICI 2050**



Morgan GRIFFOND
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET
ÉNERGÉTIQUE À LA CCPA.

Trois questions à

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE ?

Avant tout, notre principal objectif est de trouver un équilibre entre développement du territoire, renforcement de nos capacités de production énergétique locale et protection de l'environnement afin de maintenir notre qualité de vie. C'est pourquoi nous devons poursuivre notre engagement en faveur de la transition écologique, et renforcer notre accompagnement en direction des communes, des habitants et des acteurs privés. L'objectif est d'arriver collectivement à produire autant que nous consommons d'énergie d'ici 2050.

QUELLE EST LA POLITIQUE GLOBALE DE LA CCPA EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Parler de transition énergétique, c'est parler de réduction et de production d'énergies, mais c'est aussi penser à la biodiversité et à l'eau. Sur ce dernier sujet, on peut citer l'exemple du soutien apporté pour la récupération d'eau par les habitants avec plus de 19 000 € d'aides versées ou 4,5 kilomètres de haies qui seront plantées par les agriculteurs.

Concernant la production d'énergie sur la CCPA, pas moins de 25 bâtiments publics sont équipés de panneaux photovoltaïques (ou en passe de l'être). De même, un contrat de chaleur renouvelable a été signé, permettant aux entreprises de bénéficier de subventions pour des études d'investissements leur permettant de changer de système de production d'énergie ou encore la mise en place de subventions aux habitants pour acheter des panneaux photovoltaïques "Plug and Play".

QUELLES ACTIONS ENVISAGEZ-VOUS POUR L'AVENIR ?

Notre tâche principale est évidemment de consolider et de renforcer les actions engagées en direction des communes, habitants, acteurs privés et ainsi répondre aux enjeux de transition qui s'imposent à nous. D'autres réflexions sont en cours d'études, notamment la création de réseaux de chaleur dans la zone d'activités de la Ponchonnière, le développement d'ombrières photovoltaïques sur les parkings communautaires, en lien avec le Département et l'engagement dans le recensement des zones prioritaires répondant à la loi d'accélération des énergies renouvelables. En parallèle, un travail de fond est également lancé pour renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux dans les aménagements des sites communautaires.

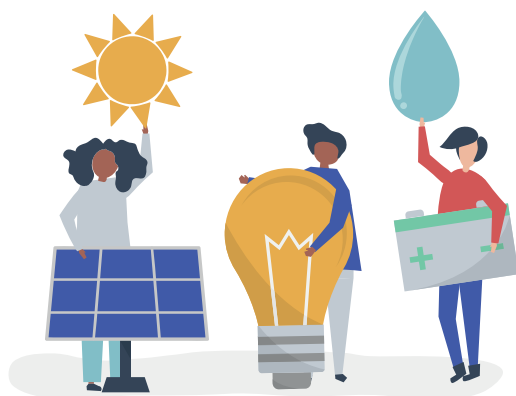
Deux mesures pour un développement durable

LE PLAN CLIMAT (PCAET)

Engagé pour le développement durable, le PlanClimat Air Energie Territorial s'articule autour d'un état des lieux écologique, d'objectifs et d'un programme d'actions. Il prend en compte des problématiques environnementales, énergétique et climatique pour élaborer des actions à courts et longs termes. Ces actions concernent des domaines tels que l'habitat, la mobilité, l'économie, les déchets, etc.

LE CONTRAT TRANSITION

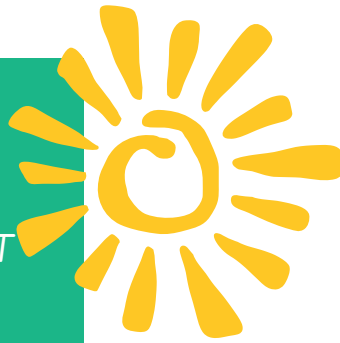
Le Contrat de Relance de Transition Ecologique (CRTE) est axé sur la transition écologique et la cohésion territoriale. Co-signé en 2021 entre la CCPA, l'Etat et le Département, il vise à soutenir et valoriser des opérations dans des projets de santé, de transport, de rénovation au service de la CCPA, des municipalités ou des syndicats. D'autres projets sont également prévus, dont le futur siège de la CCPA et un centre de formation ENEDIS. La bonne mise en oeuvre du CRTE provient ainsi d'un travail commun aux Communes et à la CCPA.



Focus sur

Le photovoltaïque

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE ET ACCESSIBLE À ADOPTER



La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'est engagée, avec les communes et le SYDER, dans une démarche collective de mise en place de centrales photovoltaïques au sein d'une grappe de projets.

En effet le SYDER propose aux collectivités du Rhône de porter les projets photovoltaïques en maîtrise d'ouvrage directe, en assurant l'investissement, la maintenance et l'exploitation, puis en rétrocédant gratuitement les installations aux collectivités au bout de 20 ans de service.

La majorité des communes ont répondu favorablement à cette proposition de portage de maîtrise d'ouvrage en direct par le SYDER. Ainsi, parmi les 143 toitures publiques ayant fait l'objet d'analyses d'opportunités par l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE69), plus de 100 toitures ont reçu un accord de principe pour un portage de centrale photovoltaïque par le SYDER.



A VOTRE ÉCHELLE,
LA CCPA VOUS AIDE À
PASSER LE CAP

Un cadastre solaire

proposé par le SOL pour mesurer le potentiel de votre toiture et dimensionner votre projet.



150 €

subventionnés par la CCPA pour l'achat de panneaux solaires à installer soi-même.

L'ALTE 69

vous renseigne et vous accompagne pour vos questions liées à l'énergie et à la rénovation globale des logements.

Des installations AU CŒUR DES COMMUNES



Mairie de Courzieu

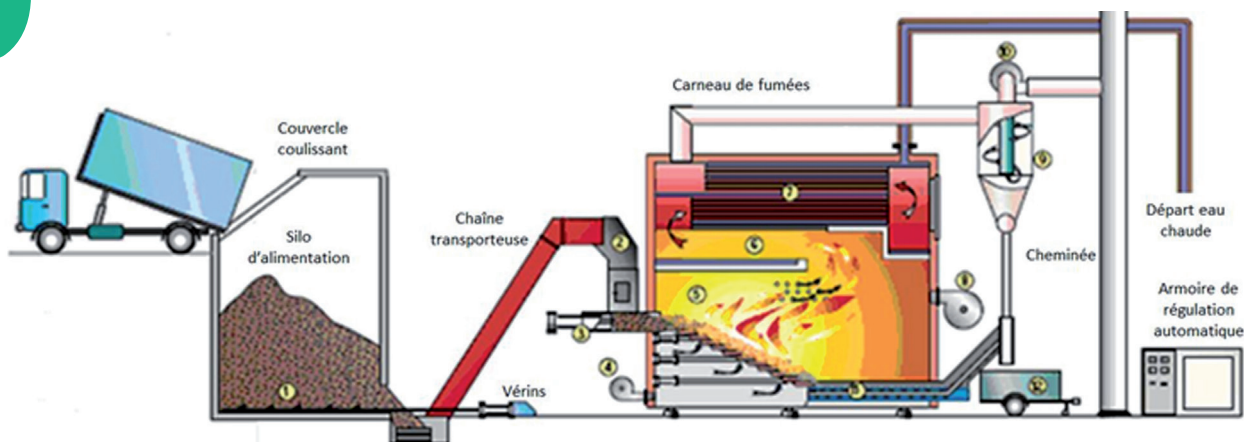


Mairie de Saint-Pierre-la-Palud



Salle polyvalente de Fleurieux-sur-L'Arbresle

L'Archipel se chauffe au bois



PLUS D'INFOS

Les piscines sont parmi les bâtiments publics les plus consommateurs d'énergie. La CCPA s'est préoccupée de diminuer ce poste dès 2015 au moment de l'agrandissement du centre aquatique.

La création d'une chaufferie bois est une démarche innovante, créatrice d'emplois locaux et plus économique pour la collectivité. Elle contribue grandement aux objectifs climatiques de la lutte contre l'émission des gaz à effet de serre et à la production d'énergie renouvelable. Le bois énergie utilisé est une ressource locale renouvelable issue de forêts gérées durablement afin d'en préserver la pérennité. Le chauffage au bois permet un gain d'énergie important. En effet, la chaudière permet de couvrir 80% des besoins de chaleur.



Bon à savoir

CONTRAT CHALEUR RENOUELEBLE (CCR)

Il s'agit d'un dispositif financé par l'ADEME (Agence de la transition écologique) pour encourager le développement de systèmes de chauffage alimentés par la chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie, solaire thermique et réseaux de chaleur). L'ADEME a délégué au SYDER (Syndicat d'Énergie du Rhône) une enveloppe de subventions afin d'accompagner les projets de chaleur renouvelable sur le territoire rhodanien.

Peuvent en bénéficier tous les porteurs de projets, publics comme privés situés sur le territoire rhodanien (à l'exception des particuliers).

LES AVANTAGES ÉCOLOGIQUES DU BOIS

Le bois est une énergie renouvelable, car son exploitation est neutre en carbone. Durant toute sa vie, le bois absorbe du CO₂ qu'il rejette seulement lors de sa décomposition (donc quelques centaines voire milliers d'années plus tard). Un arbre est donc neutre en carbone. De plus, la combustion du bois dans une cheminée ou une chaudière ne rejette pas plus de gaz à effet de serre dans l'atmosphère que sa décomposition naturelle, ce qui fait du bois une énergie propre et renouvelable.



Bien chez soi, sur le territoire !

Dans une ère d'économies d'énergie, le logement est la préoccupation majeure des habitants du territoire.

Pour faciliter la rénovation énergétique des logements occupés par les ménages les plus modestes, la Communauté de Communes s'engage financièrement via des dispositifs : le PIG (Programme d'Intérêt Général) et l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain). Ces derniers offrent des subventions et un accompagnement technique et administratif gratuit de proximité.

Le lancement des dispositifs, définis en partenariat avec l'Agence nationale pour l'habitat, PROCIVIS, la Communauté de Communes et les communes de L'Arbresle et Sain-Bel fait suite à une étude pré-opérationnelle menée en 2022. Celle-ci a permis de définir les objectifs ainsi que les moyens à mettre en œuvre par les partenaires.

Ce sont près de 4.9 millions d'euros de soutien qui ont été fléchés pour le financement des travaux de rénovation d'environ 200 logements (subventions, prêts, avances) afin de permettre :

- la rénovation énergétique et l'adaptation* à l'âge des logements des ménages les plus modestes
- la sortie de vacance des logements et la lutte contre l'habitat indigne

- le développement du parc social privé

L'ensemble des communes du territoire sont concernées par ces aides. Pour les logements situés en centre-bourg de L'Arbresle et Sain-Bel, « Petites Villes de Demain », il existe des aides renforcées grâce au soutien financier complémentaire des deux communes.

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, pour vos projets de rénovation énergétique, avant tout lancement de travaux, il est indispensable de vous adresser à l'Agence Locale de la Transition Energétique (ALTE69) qui pourra vous conseiller sur votre projet et vous informer sur les financements.

*Plus d'infos sur les aides spécifiques sur le site de la CCPA



Plus d'infos :

> <https://www.alte69.org/fr/contact/particuliers/>

> 04 37 48 25 90



Témoignage

Aurélie, propriétaire d'une maison de 90 m²
SAINT-PIERRE-LA-PALUD



Après deux hivers à avoir très froid, ma facture flambait mais mon confort n'était pas au rendez-vous. J'ai donc pensé à faire installer un poêle à bois et à changer mes fenêtres.

J'avais vaguement connaissance des aides de l'Etat. Je me suis donc tournée vers l'Agence nationale de l'habitat (l'Anah). Suite à ma demande d'aides de travaux, SOLIHA* m'a recontactée rapidement. Une technicienne est ensuite venue visiter mon logement et m'a fait trois propositions avec les rénovations possibles / coût et aides.

Je me suis rendu compte que je pouvais faire plus de travaux avec la même enveloppe budgétaire car plus il y a de rénovations plus les aides sont importantes. C'est pourquoi j'ai finalement élargi la liste des travaux à l'isolation du plancher bas, l'isolation des combles perdues et l'installation d'une VMC en plus du remplacement de certaines menuiseries et du poêle à bois.

Une autre personne chez SOLIHA a suivi mon dossier du côté administratif. Une fois que j'ai envoyé mes devis, mon dossier est passé en commission et j'ai eu un retour très rapide. Avec le cumul des aides de l'Anah, du Département et de la CCPA, j'ai pratiquement bénéficié de 50% de subventions.

J'espère ainsi améliorer mon confort de vie, faire des économies et réduire mon impact environnemental.

*L'accompagnement par SOLIHA est financé par la CCPA. Il s'agit d'un service gratuit pour les habitants du territoire.





Bessenay

Travaux à la Brévenne

Au printemps, pendant deux mois, des travaux ont été effectués à la Brévenne, traversée par la RD89 pour les enfouissements des réseaux. A partir de septembre les travaux se poursuivent pour améliorer la sécurité dans ce hameau qu'empruntent en moyenne/jour 9 000 véhicules VL et 800 PL.

Au printemps 2024, les plateaux ralentisseurs et les différents aménagements permettront ainsi plus de sécurité pour les véhicules et pour les riverains, tout en donnant une vision d'entrée de village plus accueillante.



Bibost

La commune de Bibost investit pour la transition énergétique !

Pour mener à bien la restauration du café restaurant *La Table de Math*, la municipalité vient de décider l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment. Cette installation correspond à une puissance de 6KW. La production sera vendue comme énergie verte à ENEDIS. Les travaux seront confiés à une entreprise d'électricité locale, DES de Bessenay. Ainsi, la commune participe à la transition énergétique tout en permettant de nouvelles recettes.



Bully

**Balade exposition
"Redécouverte de Bully-
les-Bains"**

Depuis avril 2022, Bully fait partie du Géoparc Beaujolais, un territoire regroupant 121 communes et 230000 habitants. Sa richesse géologique se révèle à travers ses vins, véritable reflet de son terroir.

Prochain Géo-événement le 14 octobre 2023 : une Balade-Exposition intitulée "Redécouverte de Bully-les-Bains" sera proposée. Au cours de cette promenade commentée jusqu'aux anciens thermes, une particularité de Bully sera présentée : l'eau et ses sources thermales.



Courzieu

**Découvrez l'Atlas de la Biodiversité
Communale**

Depuis 2021, la mairie de Courzieu réalise un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) afin de connaître, partager et sauvegarder la biodiversité de son territoire. Il s'agit d'un inventaire de la flore et de la faune réalisé à la fois par des professionnels (LPO, FNE, Faune France, Arthropologia et des personnes embauchées par la mairie en contrat civique) et les habitants. En fin d'année cet atlas sera bouclé et servira à initier des actions de préservation, de gestion durable et de restauration en faveur de la biodiversité.

Dommartin

**Travail collectif
pour le patrimoine
culturel**

Dommartin a enrichi son patrimoine culturel grâce à l'association ARAPED (Association de Restauration et d'Aménagement du Patrimoine Estimé de Dommartin) avec la création d'une fresque et d'un cadran analemattique.

Cette association intervient sur le patrimoine bâti, alimentaire (fête du pain, de la pomme) et vivant (rucher communal).

Ces deux projets sont le fruit d'une réflexion, d'une démarche et d'un travail collectifs.



Fleurieux-sur-L'Arbresle

**Nouvelle édition de
Festi'Livres**

La commune de Fleurieux-sur-L'Arbresle accueillera, pour sa seconde édition, le festival littéraire "Festi'Livres".

Rendez-vous le dimanche 26 novembre, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, à l'espace François Baraduc.

Au programme : des rencontres avec les auteurs, des dédicaces et des animations !

Venez partagez un moment familial autour du livre lors de cette journée ! **On vous attend nombreux !**



Plus de renseignements : mairiedommartin.fr

L'Arbresle

**Forum citoyen : Samedi 30 septembre, de
10h à 18h30**

La commune de L'Arbresle propose la 2^{ème} édition du Forum Citoyen, nouveau temps dédié à la citoyenneté et à la participation citoyenne.

Au rythme de criées publiques, les stands du village engagé vous accueillent salle Claude Terrasse pour des moments d'échanges sur des questions de société. Conférence-témoignage, ateliers, dialogue avec les élus, jeux, projets... et pour clôturer ce forum, une création théâtrale inspirée des partages de la journée. **Entrée libre.**



Lentilly

Lentilly vous ouvre ses portes pour sa saison culturelle 2023/2024 !

Comme chaque année, Lentilly Culture(s) vous prépare un programme de spectacles variés : danse, théâtre, musique, de quoi ravir les grands et les petits.

Grâce à sa salle « La Passerelle », vous pourrez profiter au mieux de la dizaine d'artistes qui seront au rendez-vous de cette année haute en couleurs.



+ d'infos : <https://www.mairie-lentilly.fr/event/presentation-saison-culturelle-2023-2024/>

Saint-Julien-sur-Bibost

Cinéma : une projection en octobre

Dans le cadre de la fête du cinéma d'animation et grâce aux dispositifs de l'Association Française du Cinéma d'Animation, la commune va pouvoir projeter un long métrage. Si le titre n'est pas encore connu, **la date de projection sera le mardi 17 octobre à 19h, à la salle polyvalente de Saint-Julien-sur-Bibost.** Une rencontre entre l'équipe du film et le public devrait également être organisée. L'année dernière, c'est le film "Calamity Jane" de Rémi Chayé qui a été diffusé en présence du réalisateur : un moment d'échange apprécié par les nombreux spectateurs.



Saint-Germain-Nuelles

Nouveau journal municipal

Depuis janvier 2023 la commune dispose d'un tout nouveau site Internet, pratique aussi bien pour les Germinuellois que pour les personnes désireuses de mieux connaître la commune.

Avec la même volonté de modernisation, la commission communication a travaillé à la refonte des supports papier. Le nouveau Trait d'Union paraîtra 4 fois par an. Il remplace l'ancien Trait d'Union et l'ancien bulletin municipal.

La 1^{ère} édition (août 2023) comporte un encart sur le point de l'action municipale à mi-mandat.

EN SAVOIR PLUS



Savigny

Le petit square de la rue Saint André réhabilité

Grâce aux chantiers jeunes réalisés en 2022, le petit square de la rue Saint André a été réaménagé



et embelli. Merci aux jeunes pour leur implication et enthousiasme dans la réalisation de ces travaux... En 2023, les chantiers se poursuivent avec l'inscription de 12 nouveaux jeunes. Belle initiative qui leur permet d'appréhender le monde du travail, tout en s'impliquant pour la commune.

Sourcieux-les-Mines

Un nouveau commerce au village

"Les casiers des Saveurs" est une épicerie libre-service ouverte 7 j/7, composée de 136 casiers dans lesquels on retrouve des produits de producteurs et artisans locaux (fruits, légumes, fromages, viandes, confitures, miel, etc.).

Ce commerce est un atout pour le village et vient compléter l'offre existante : La ferme de Chassignol (viandes), la Chèvre de Milo (fromages de chèvre), O pain d'autrefois (boulangerie). Sans oublier le marché tous les samedis matins à la chèvre de Milo !

Focus sur



Le territoire développe LE COVOITURAGE

De nouvelles aires et emplacements de covoiturage ont fait leur apparition sur le territoire en début d'été.

Partager son trajet a de nombreux avantages, à la fois économiques, environnementaux et sociaux. Deux nouvelles aires ont fait leur apparition cet été :

- A **Lentilly/Charpenay**, en sortie d'autoroute avec 19 places de stationnement voiture
- A **Sourcieux-les-Mines**, sur la RD7, au rond-point du Janot, avec 15 places de stationnement voiture.

Ces emplacements ont été choisis pour leur facilité d'accès, leur position sur l'axe en direction de Lyon, mais également pour leur proximité avec des gares, des arrêts de bus...

Le stationnement est entièrement gratuit. De plus, des emplacements pour les vélos sont également disponibles sur les deux aires.

Le covoiturage n'est pas réservé aux déplacements domicile-travail, il peut aussi concerner de nombreux déplacements du quotidien comme par exemple emmener les enfants au centre aéré ou aller faire des courses.

Pour cette raison, la CCPA a décidé de mettre en place des aires de covoiturage de proximité. Il s'agit de places réservées sur des parkings existants. Vous les retrouverez notamment au parking du stade de L'Arbresle, au parking de la Ferme du Prost à Dommartin ou encore à l'entrée de Bibost. Vous pouvez les repérer grâce aux totems installés à l'entrée de l'ensemble des aires.



BON À SAVOIR

Un revêtement perméable a été disposé afin de favoriser l'infiltration de l'eau. L'objectif étant de diminuer l'impact environnemental de ces emplacements.

De nombreuses applications vous permettent de trouver un covoiturage : Moov'ici, Blablacar Daily ou encore Encovoit Grand Lyon.

Se soigner

économiser

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER AU PAYS DE L'ARBRESLE



SEMAINE BLEUE

Du 2 au 8 octobre



Une Semaine bleue, événement national des retraités et personnes âgées, est organisée du 2 au 8 octobre, avec au programme :

- Une séance de cinéma, avec le film "et si on vivait tous ensemble", à la salle des fêtes de Saint-Julien sur-Bibost, le jeudi 5 octobre à 14h.
- Chorales à la salle des fêtes de Sarcey, le dimanche 8 octobre à 14h.

Rapprochez-vous du CCAS le plus proche de chez vous pour en savoir plus et vous inscrire.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

DU 18 AU 26 NOVEMBRE



La SERD est de retour sur le territoire, du 18 au 26 novembre, sur le thème de la réduction des emballages. Durant une semaine, ateliers, expositions, portes ouvertes et bien d'autre seront l'occasion de vous sensibiliser à la réduction des déchets.

Se divertir

LES MURMURES DU TEMPS EN UN COUP D'ŒIL!



Les Murmures du Temps est un parcours artistique et culturel mêlant créations contemporaines et patrimoine sur le Pays de L'Arbresle (ouverture été 2024).

3 circuits praticables à pied pour aborder différentes thématiques (dans le centre historique de la commune de L'Arbresle + autour de la commune de Saint-Germain-Nuelles et des Carrières de Glay + autour des communes de Sain-Bel et Savigny).



1 festival inaugural (été 2024) pour mettre en valeur ces itinéraires et célébrer l'art sous toutes ses formes. Et toute l'année, des actions de médiations avec des artistes et collectifs pour faire participer les habitants et habitantes.



"Le porte-voix", magnifique petit bolide habillé par l'artiste Séverin Millet.

Son objectif ? sillonner les routes du Pays de L'Arbresle pour faire connaître et partager le parcours artistique et créer l'évènement dans les communes autour de nombreuses animations artistiques et culturelles.



11 artistes contemporains, de renommée nationale et internationale, qui invitent, grâce à leurs œuvres disposées sur les parcours, à repenser les rapports que nous entretenons avec notre environnement.

5 entités intervenantes : un projet sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, accompagnée par la Maison Gutenberg (coordination et direction artistique du projet), L'École urbaine de Lyon (enquête scientifique de diagnostic territorial), Looking for Architecture (coordination technique pour la production des œuvres et des aménagements paysagers), Terra Publica (création de l'identité visuelle).



1 but : mettre en avant le patrimoine géologique, historique, architectural, industriel, naturel, agricole ou vernaculaire et proposer de nouvelles lectures et récits via le prisme artistique.

POUR EN SAVOIR PLUS :

3 MANIÈRES :

LESMURMURESDUTEMPS
 LESMURMURESDUTEMPS.FR

Travailler

s'engager

Préserver

LA PÉROLLIÈRE: UN SITE D'EXCEPTION

Étendu sur 26 hectares, le site de la Pérolrière, à Saint-Pierre-la-Palud, est inscrit aux Monuments Historiques pour son caractère emblématique des demeures bourgeoises du XIX^e siècle. Aujourd'hui occupé par l'entreprise Enedis, le site se modernise afin de devenir un lieu phare de formation mais aussi un espace ouvert aux collaborations extérieures en lien avec les métiers de l'électricité.

Le site de la Pérolrière UN CAMPUS DE FORMATION NATIONAL

Dès 1942, le site de la Pérolrière est occupé par la Compagnie du Gaz de Lyon. Le lieu devient en 1985 un établissement de formation continue et habitante pour les salariés des industries électriques. Avec la création en 2016 d'Enedis, l'entreprise industrielle de service public maintient sa présence sur ce site historique. C'est aujourd'hui le campus de formation national le plus important avec près de 8 000 stagiaires par an.

Un projet d'éco-campus est actuellement en développement afin de moderniser le site et ainsi accueillir plus de 10 000 stagiaires par an. Cet éco-campus, dont les travaux ont commencé en 2019, sera engagé dans la transition énergétique et écologique : géothermie pour couvrir 80 % des besoins des bâtiments, panneaux photovoltaïques, panneaux solaires hybrides, récupération des eaux pluviales, bornes électriques pour voiture...



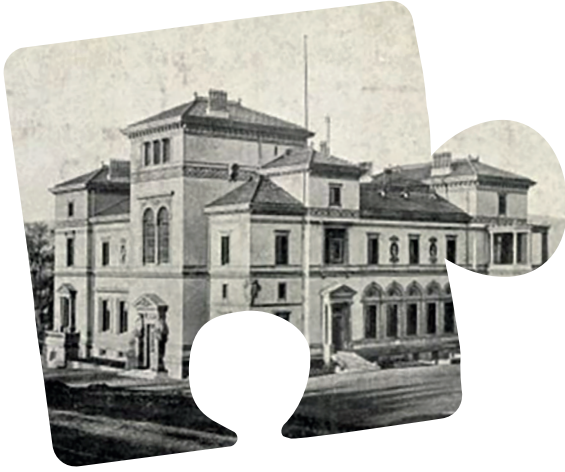
2020-2021

Phase de rénovation, modernisation et reconfiguration des espaces de formation de deux bâtiments existants

2021-2023

Phase de restauration de la Villa Mangini

LE SITE DE LA PÉROLLIÈRE EST UN VÉRITABLE TRAIT D'UNION ENTRE LE PATRIMOINE D'HIER ET LES ENJEUX HUMAINS, ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE DEMAIN.



La Villa Mangini LE CŒUR DU DOMAINE

Bâtiment central du site de la Pérolière, la Villa Mangini a été construite par l'architecte Gaspard à la fin du XIX^e siècle, à la demande de la famille Mangini, qui souhaitait un domaine à la campagne. En effet, cette demeure de campagne sera la résidence d'été de la famille Mangini et de leurs amis.

Afin de poursuivre dans le développement et la modernisation du site de La Pérolière, la Villa a été entièrement restaurée. Les travaux ont commencé en 2021 et viennent tout juste de se terminer. Le monument est en premier lieu un espace de vie pour les salariés en formation. Il devient également un site privilégié pour accueillir des événements de l'entreprise.

Afin d'obtenir le meilleur résultat, tout en respectant ce lieu historique, près de cinquante corps de métiers, en grande partie locaux, ont collaboré pour cette restauration : un mélange d'anciens savoir-faire et de nouvelles maîtrises techniques. De nombreux artistes ont également participé à la mise en valeur du lieu. Ainsi, Thomas Godin, peintre et graveur, a réalisé deux gravures polychromes de 60 m², les plus grandes jamais réalisées.

2023-2025

Phase de construction de 2 nouveaux bâtiments à vocation tertiaire et pédagogique et d'une résidence de 200 chambres

2025-2026

Phase de restauration et réaménagement des espaces extérieurs : rénovation du parc, suppression des surfaces bitumées, création d'un parking unique...

LES GRANDES DATES DE LA PÉROLLIÈRE

1711

Présence de la Pérolière dans un acte notarié

1861

Achat du domaine par Lazare Mangini

1889

Construction de la Villa Mangini

1942

Achat du domaine par la Compagnie du Gaz de Lyon

2020

Début de la phase de rénovation du domaine

Travailler

DÉCOUVREZ, RENCONTREZ, CONSOMMEZ... LOCAL !

Nous sommes partis à la rencontre de Nancy Roques et de ses savons naturels.

Suite à des inconforts de peau, Nancy teste tous les produits qu'elle peut trouver sur le marché. Mais aucun ne la soulage ni ne procure les effets escomptés. Elle s'interroge alors sur leur composition. La voilà partie pour des investigations : ses recherches la mènent vers des savons solides issus de la saponification à froid.

Sa peau est révolutionnée. Au revoir les problèmes, démangeaisons... Commence alors à germer l'idée de créer ses propres savons. C'est lors d'un atelier qui lui a été offert que Nancy découvre le processus de fabrication à partir de la saponification à froid. Et puis elle s'est formée, a appris, essayé, tâtonné, raté, recommencé pour enfin y arriver ! Ses produits ont été imaginés pour être les plus sains possible : pas de parfum de synthèse, pas de colorants chimiques, uniquement des huiles essentielles, des argiles et des poudres de plantes.

Sa savonnerie artisanale voit alors le jour, les Bulles de Nan's, et propose des savons adaptés pour toute la famille : bébé, femme, homme. Sans oublier nos amis à quatre pattes, chiens et chevaux ! Deux nouveaux produits arrivent prochainement : un shampoing et un baume pour le corps.

Proposer des savons de qualité, respectueux de la peau et de l'environnement est primordiale pour Nancy. Le choix de ses fournisseurs partenaires est fait selon un compromis entre des critères de proximité (local, France en priorité), des cultures biologiques ou éthiques quitte à payer plus cher sa matière première. Nancy a un engagement fort, elle est certifiée bio depuis janvier 2023.

Fait avec amour, conviction, elle est très fière de sa fabrication douce. Un parti pris pour préserver et surligner

le potentiel de chaque huile et beurre choisis pour leurs qualités premières.

Retrouvez Nancy sur les marchés ou en ligne sur son site. Elle livre gratuitement sur le Pays de L'Arbresle.

QU'EST CE QUE LA SAPONIFICATION À FROID ?

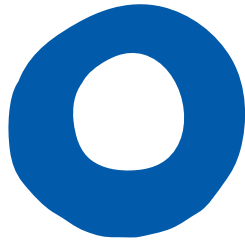
Ce processus naturel permet par réaction chimique entre l'eau, l'huile et l'hydroxyde de sodium de générer de la glycérine ; combiné à un surgraissage plus ou moins élevé du savon. Le fait de ne pas chauffer les corps gras permet de garder les propriétés et vertus des ingrédients. Afin d'évacuer tout résidu de soude et eau, le savon saponifié à froid va faire une cure de séchage d'au moins un mois avant de pouvoir être utilisé ! Cette méthode permet de protéger naturellement le film lipidique de la peau et donc son hydratation.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ATELIERS DE NANCY

RENDEZ-VOUS SUR MONPAYSDELARBRESLE.FR



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS RÉPOND...



Travailler

Comment prendre rendez-vous avec l'Espace France Services ?

Vous pouvez vous rendre à l'Espace France Services du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sauf le mercredi où les locaux sont ouverts toute la journée de 8h30 à 17h. Il est néanmoins préférable d'appeler en amont de votre venue afin d'évaluer votre demande.

- > Pour joindre les agents France Services, vous pouvez composer le **04 37 49 70 91**

Pour rappel, les agents France Services du Pays de L'Arbresle vous informent et vous accompagnent dans vos démarches administratives et numériques relatives à plusieurs partenaires nationaux.

Un Conseiller numérique est également présent pour vous guider et vous rassurer dans les premiers pas numériques. Ce service est gratuit. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil au **04 74 01 68 90**.

Deux ateliers collectifs sont proposés par l'équipe France Services les 3 et 11 octobre : Découvrir France connect & créer son adresse mail. Renseignements au 04 37 49 70 91.

A noter, l'Espace France Services ne peut malheureusement plus répondre aux demandes pour rencontrer le conciliateur de justice pendant quelques mois.

<https://www.paysdelarbresle.fr/espace-france-services/>

économiser

Est-ce que je peux apporter à la déchèterie les objets de mon domicile que je ne veux plus ou qui ne fonctionnent plus ?

Il est effectivement possible de déposer certains objets dans une des déchèteries du territoire. Néanmoins, avez-vous pensé à leur donner une seconde vie ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- > Un local réemploi est disponible à la déchèterie de Fleurieux-sur-L'Arbresle afin de donner des objets en bon état à l'association Ressourcerie du Pays de L'Arbresle (REPA'AR).
- > Vous pouvez également directement déposer vos objets à la Ressourcerie (120 rue Pierre Passemard à L'Arbresle), les mercredis après-midi et les samedis. Elle se chargera de lui trouver un nouveau propriétaire !
- > La MJC de Fleurieux-sur-L'Arbresle et d'Eveux vous propose, tous les samedis matin, un Repair Café afin de vous aider à réparer vos objets : grille-pain, lampe, sèche-cheveux, vêtement, vélo, jouet, vaisselle... tout ce qui ne marche plus est bienvenu.

Rendez-vous sur le site de la CCPA, rubrique "Agir" pour en savoir plus.

<https://www.paysdelarbresle.fr/>



POUR NOUS ADRESSER

TOUTES VOS QUESTIONS :

MAG@PAYSDELARBRESLE.FR



L'archipel

Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle

Pour petits
et grands !



ESPACE
AQUATIQUE

ESPACE **FORME**



**PASS ARCHI
MOTIVÉ
A PARTIR DE
25 €/mois**

ESPACE
BIEN-ÊTRE



PLUS D'INFORMATIONS

—
L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle
Route de Grands Champs - 69210 SAIN BEL
04 74 01 55 00 / contact@archipel-aquacentre.fr
www.archipel-aquacentre.fr



Restons
connectés !

